



## APPEL À PROJETS 2023

### 1. INTRODUCTION

**VALÈNCIA FILM AFERS** est un forum de coproduction créé avec la ferme intention de **promouvoir des alliances entre les membres de l'industrie audiovisuelle des pays méditerranéens**, en proposant Valence comme un point de rencontre et une **plateforme pour soutenir des projets de grande qualité**, un cinéma d'auteur diversifié et spécifique des pays qui composent le bassin méditerranéen.

Les projets sélectionnés (représentés par leur producteur et leur réalisateur) seront invités à participer à **VALÈNCIA FILM AFERS** pendant les jours du forum (24-26 octobre 2023), qui coïncideront avec le festival *Mostra de València-Cinema del Mediterrani*, bénéficiant ainsi de l'environnement privilégié offert par l'événement et augmentant ainsi leur potentiel de production.

**VALÈNCIA FILM AFERS** organisera une **présentation publique des projets sélectionnés** pour les professionnels de l'industrie et des **rencontres individuelles** entre leurs directeurs et producteurs avec des représentants de la production, de la distribution et des plateformes, ainsi que des gestionnaires de fonds et des partenaires potentiels, tant de la région méditerranéenne que d'autres parties du monde, qui aideront à l'internationalisation et au financement des projets.

Après le forum, **VALÈNCIA FILM AFERS** assurera le suivi des projets en accompagnant leurs auteurs jusqu'à l'achèvement des films.

### 2. ASPIRANTS

La 2ème édition de **VALÈNCIA FILM AFERS** s'adresse aux **projets de longs métrages de fiction et de non-fiction**, étant entendu que les longs métrages de non-fiction n'incluent pas les reportages journalistiques ou les documentaires pour la télévision mais s'apparentent davantage à des formats hybrides qui utilisent le " réel ".

L'appel est ouvert aux projets de tous les pays inclus dans le périmètre du festival *Mostra de València-Cinema del Mediterrani* : **Albanie, Algérie, Bosnie-Herzégovine, Croatie, Chypre, Égypte, Espagne, France, Grèce, Israël, Italie, Liban, Libye, Macédoine du**

**Nord, Malte, Maroc, Monaco, Monténégro, Palestine, Portugal, Sahara Occidental, Serbie, Slovénie, Syrie, Tunisie, et Turquie.**

Les projets soumis doivent avoir un scénario écrit, un réalisateur ou réalisatrice, un producteur ou productrice, et un minimum de **15% du budget total crédité**.

Les projets en phase finale de développement ou dont le tournage a déjà commencé sont éligibles.

Une société de production peut soumettre plusieurs projets, mais plusieurs projets d'une même société de production ne peuvent pas être sélectionnés.

### 3. L'INSCRIPTION

L'inscription des projets à **VALÈNCIA FILM AFERS** est gratuite. Elle s'effectue sur le site Internet de la *Mostra de València* [www.lamostradevalencia.com](http://www.lamostradevalencia.com), où il convient de remplir le **formulaire d'inscription et d'y joindre la documentation** détaillée ci-dessous. Tous les documents doivent être soumis en **anglais** et le poids total des pièces jointes ne doit pas dépasser **20 Mb**.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : **15 juin 2023, 12:00 p.m. CET (midi)**.

#### **Document 1 (PDF) : INFORMATIONS**

- Synopsis long (1 page).
- Bio-filmographie du réalisateur ou réalisatrice.
- Motivation du réalisateur ou réalisatrice (déclaration).
- Profil et filmographie de la société de production et du producteur ou productrice.
- Matériel sur l'approche audiovisuelle : images de référence, *moodboard*, ou autres pour expliquer les aspects esthétiques du film.

#### **Document 2 (PDF) : TRAITEMENT**

- Traitement du film (maximum 10 pages) ou, si le tournage a déjà commencé, un lien vers le version préliminaire (*rough cut*) peut être inclus.

#### **Document 3 (PDF) : BUDGET**

- Budget détaillé du projet.

#### **Document 4 (PDF) : PLAN DE FINANCEMENT**

- Plan de financement prévisionnel, indiquant le pourcentage déjà couvert (minimum 15%), à accréditer par une déclaration de la chaîne de télévision, de la société de production, du fonds, etc.

#### **Document 5 (PDF, JPG) : PHOTOGRAPHIE**

- Photo illustrative du film, à inclure dans le catalogue **VALÈNCIA FILM AFERS**.

### 4. PROCESSUS DE SÉLECTION ET COMITÉ

Parmi tous les projets soumis en temps et en forme, le **comité de sélection en choisira un maximum de dix**, qui feront automatiquement partie du programme de **VALÈNCIA FILM AFERS**. Ce comité sélectionnera également trois autres projets qui resteront en réserve, au cas où l'un des dix projets sélectionnés ne serait pas retenu.

Le comité de sélection sera composé du responsable de la coordination de **VALÈNCIA FILM AFERS**, d'un membre de la *Mostra de València - Cinema del Mediterrani* et d'au moins un professionnel externe de prestige reconnu dans le secteur cinématographique.

La sélection de **VALÈNCIA FILM AFERS** sera communiquée aux candidats par courrier électronique et sera annoncée sur le site Internet de la *Mostra de València-Cinema del Mediterrani* [www.lamostradevalencia.com](http://www.lamostradevalencia.com).

#### 5. CRITÈRES DE SÉLECTION

La sélection se fera en fonction de l'excellence artistique et du niveau de développement du projet, en tenant compte des éléments suivants :

##### **LA PERTINENCE/ORIGINALITÉ DU PROJET :**

Nous apprécions le concept de l'histoire, l'innovation de l'approche à la fois d'un point de vue narratif et visuel. En outre, dans cette section, nous évaluons sa pertinence dans le contexte historique actuel.

##### **LECTURE DU TRAITEMENT – VALEUR NARRATIVE**

Nous apprécions l'histoire, sa structure, son rythme, sa cohérence et son originalité.

##### **MOTIVATION DU RÉALISATEUR OU RÉALISATRICE**

Nous apprécions la relation du réalisateur ou réalisatrice avec le projet, son approche d'auteur, ses références visuelles, narratives et conceptuelles.

##### **ANTÉCÉDENTS DU PRODUCTEUR OU PRODUCTRICE**

Nous accordons de l'importance à la société cinématographique ou au producteur indépendant responsable du projet, en tenant compte s'ils ont déjà réalisé des films similaires ou s'ils sont des partenaires viables pour une coproduction.

##### **BUDGET ET PLAN DE FINANCEMENT - FAISABILITÉ**

Nous évaluons l'adéquation du budget au coût estimé du film, ainsi que le réalisme du plan de financement. Pour être sélectionnés, les projets doivent avoir au moins 15% du budget total en financement accrédité.

#### 6. PRÉSENTATION PUBLIQUE DES PROJETS ET ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION

Au début du forum, chaque équipe de projet (composée du producteur ou productrice et du réalisateur ou réalisatrice) participera à une **présentation publique** du projet. Cette présentation montrera des images ou des références visuelles qui aident à comprendre le film en gestation. Il peut s'agir de teasers, d'extraits d'autres films servant de référence, de photomontages et d'autres éléments permettant aux professionnels présents de mieux comprendre leur projet. Le pitch se fera en **anglais** et le matériel ou les visuels, s'ils sont dans une autre langue que l'anglais, devront être sous-titrés en anglais.

A leur arrivée, les participants recevront leur programme individuel **VALÈNCIA FILM AFERS** avec des **rendez-vous programmés** avec des professionnels de l'industrie présents au forum et au festival.

#### 7. HÉBERGEMENT ET VOYAGE

Les équipes représentant les projets sélectionnés (composées d'un producteur ou productrice et d'un réalisateur ou réalisatrice) **seront invitées par la Mostra de València** à participer au forum **VALÈNCIA FILM AFERS**, qui couvrira leurs frais de voyage, de repas et d'hébergement pendant l'événement, en participant activement aux réunions, aux événements et aux projections.

#### 8. MATÉRIEL DE DIFFUSION **VALÈNCIA FILM AFERS**

Les représentants des projets sélectionnés s'engagent à **fournir le matériel nécessaire** à la promotion de leurs projets dans le catalogue **VALÈNCIA FILM AFERS** en temps voulu pour sa publication.

Le catalogue **VALÈNCIA FILM AFERS** sera envoyé en format PDF aux professionnels internationaux afin d'organiser et de préparer des rencontres individuelles avec les représentants des projets sélectionnés. Une brève description des projets sera également disponible dans la section **VALÈNCIA FILM AFERS** du site Internet de la *Mostra de València* : [www.lamostradevalencia.com](http://www.lamostradevalencia.com).

#### 9. INCLUSION DU LOGO DE **VALÈNCIA FILM AFERS**

Tous les projets retenus devront **inclure dans le générique de leur film le logo VALÈNCIA FILM AFERS** fourni par l'organisation et accompagné de la légende "Projet sélectionné à **VALÈNCIA FILM AFERS** *Mostra de València* - Forum méditerranéen de coproduction".

#### 10. ACCEPTATION DES CONDITIONS

La demande de participation à **VALÈNCIA FILM AFERS** implique la **pleine acceptation des conditions de cet appel à candidatures**. Les représentants des projets sélectionnés s'engagent à présenter leur projet en public sous forme de pitch et à assister ponctuellement aux rencontres individuelles prévues. Si le producteur ou le réalisateur n'est pas en mesure d'assister personnellement au forum, il doit en informer l'organisation, qui se réserve le droit de céder sa place à un autre projet en réserve.

**Pour plus d'informations, veuillez contacter [FORUM@lamostradevalencia.com](mailto:FORUM@lamostradevalencia.com)**